

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 25 SEPTEMBRE 2009**

Le vingt cinq septembre deux mil neuf à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 18 septembre 2009 adressée par Monsieur CORGER Hervé, Maire

Présents ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOILE Antoine, BOISSAT Paul, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CHAUVE Pierre, CORGER Hervé, DEBAIN Christiane, FAYARD Monique, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MITON Sophie, MIZOULE Jacqueline, RASTOIX Pascale,

Pouvoirs : Pierre PEREZ à Thierry GIRAUDET

Yvette CHERASSE à Pascale RASTOIX

Alain DUPUIS à Gérard CHAPEY

Secrétaire de séance : Christiane DEBAIN

Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

Monsieur le Maire demande d'ajouter trois délibérations à l'ordre du jour :

- Biens inférieurs à 500 €
- Encaissement chèque sinistre
- Privatisation de la Poste

ORDRE DU JOUR :

Programmation demande subvention Conseil Général/FIC :

Plantation haies

Equipements sportifs (vestiaires stade)

Extension Ecole

Réparation salle des fêtes

Square jeux enfants

Journée de Solidarité

Ouvertures de crédits

Rapport Syndicat Plaine de Riom (eau potable)

Questions diverses

1. PROGRAMMATION DEMANDE SUBVENTION : Conseil Général/FIC

Dans le cadre des programmations des services du Conseil Général du Puy de Dôme en matière de subvention, au niveau du Fonds d'Intervention Communal, il convient de déposer une demande concernant les projets envisagés sur les années 2010, 2011 et 2012.

La municipalité propose :

Pour l'année 2010 :

Projet d'extension de l'école publique Tranche 1	1 026 000.00 € HT
Construction de vestiaires pour le stade municipal	267 330.00 € HT
Travaux de réparation de la toiture de la mairie / salle des fêtes	35 540.00 € HT
Plantations de haies	5 625.00 € HT
Travaux de voirie communale	24 365.00 € HT
Réalisation d'un espace de jeux de square pour enfants	10 000.00 € HT

Pour l'année 2011 :

Travaux de réparation de bâtiments communaux	39 000.00 € HT
Travaux de voirie communale	30 000.00 € HT
Enfouissement réseau Epinet	50 000.00 € HT

Pour l'année 2012 :

2 <sup>ème</sup> tranche de travaux de l'extension de l'école publique	729 600.00 € HT
Réalisation d'un espace jeux de square pour enfants	10 000.00 € HT
Construction de l'Espace culturel et rénovation du secrétariat de mairie	347 540.00 € HT

Etude en 2012, Travaux réalisés en 2013	
Voirie communale	30 000.00 € HT

Sur la base de ce programme, une demande de subvention à hauteur de 20 % sera déposée auprès de services du Conseil Général.

Il est bien évident que ce programme ne constitue qu'une base de travail pour les trois années à venir. Le coût de certains projets provient d'estimations qui pourront être revues lors de leur finalisation. La réalisation de ce programme sera dépendante de l'évolution des capacités financières de la commune au niveau desquelles quelques inconnues persistent encore (réforme de la TP)

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de valider le programme proposé dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal du Conseil Général du Puy de Dôme.

VOTE : Pour à l'unanimité

## 2. JOURNEE DE SOLIDARITE :

Le lundi de Pentecôte étant désormais un jour férié et chômé, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur l'accomplissement de cette journée de solidarité.

Monsieur le Maire propose de consacrer :

- soit une journée de RTT
- soit « une journée du Maire »

selon le régime hebdomadaire des employés municipaux.

VOTE : Pour à l'unanimité

## 3. BIENS INFÉRIEURS A 500 € :

La commune de Saint-Beauzire a procédé à l'achat d'un caillebotis pour l'Espace Sportif auprès de Descours et Cabaud (facture n°7S198792 du 31 août 2009) d'un montant de 211.52 €.

Compte tenu d'une valeur individuelle < 500 € et d'une durée de vie > à 4 ans, il conviendrait :

- d'inscrire sous la rubrique budgétaire « investissement » ce bien.

Programme 110 Espace Sportif – compte 2188

VOTE : Pour à l'unanimité

#### 4. OUVERTURES DE CREDITS :

Les dépenses prévues au budget 2009 étant insuffisantes, il conviendrait d'effectuer :

Espace culturel :

- Un virement de crédits qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 61522 d'un montant de 200 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.
- Un vote supplémentaire de 200 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 : prélèvement sur recettes de fonctionnement,

Dépenses : 2184.090 Espace culturel

VOTE : Pour à l'unanimité

Voirie rurale :

- Un virement de crédits qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 61522 d'un montant de 2700 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.
- Un vote supplémentaire de 2700 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 : prélèvement sur recettes de fonctionnement,

Dépenses : 2151.104 Voirie rurale

VOTE : Pour à l'unanimité

Restaurant scolaire :

- Un virement de crédits qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 61522 d'un montant de 150 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.
- Un vote supplémentaire de 150 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 : prélèvement sur recettes de fonctionnement,

Dépenses : 2188.107 Restaurant scolaire

VOTE : Pour à l'unanimité

Ecole :

Un ordinateur a été acheté à l'Ecole Publique d'un montant de 309 €, il conviendrait d'effectuer :

- Un virement de crédits qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 6067(fournitures scolaires) d'un montant de 309 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.
- Un vote supplémentaire de 309 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 : prélèvement sur recettes de fonctionnement,

Dépenses : .2183.099 Ecole

VOTE : Pour à l'unanimité

#### 5. ENCAISSEMENT CHEQUE SINISTRE :

L'assurance « Groupama » vient de procéder à l'indemnisation concernant la déduction de la vétusté, suite au sinistre « dégradations salle des fêtes » du 18 décembre 2008.

Le montant de l'indemnisation s'élève à 379.13 €.

Il conviendrait :

- d'inscrire le chèque d'indemnisation,
- d'inscrire la somme, en recettes de fonctionnement au compte 7788 « indemnités sinistre ».

VOTE : Pour à l'unanimité

#### 6. RAPPORT SYNDICAT PLAINE DE RIOM (eau potable)

M. CHAUBE présente le rapport et expose qu'une erreur dans la facturation SEMERAP (distribution d'eau) est intervenue en Juillet. Le trop perçu sera remboursé en Décembre 2009 (les usagers mensualisés ne sont pas concernés). La nouvelle direction de la SEMERAP.

M. BALLET a été reçue à la Mairie le 14 Septembre 2009 et a reconnu l'erreur. L'appel de fonds de juillet 2010 sera ramené à 40 % au lieu de 50 %. La facture définitive de 2009 sera établie sur 15 mois de consommation.

#### 7. MODIFICATION DU STATUT DE LA POSTE : référendum sur le service public postal :

Le conseil municipal de Saint-Beauzire réuni en séance, affirme que le service public de La Poste appartient à tous les citoyens.

- Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière

d'aménagement du territoire et de lien social. Que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

- Considérant que le gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes le 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- Considérant que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont déjà abouti à une dégradation du service rendu à notre collectivité, pour laquelle la municipalité a alerté la Direction Départementale de la Poste,
- Considérant qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois.
- Considérant que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.
- Considérant que la population a son mot à dire sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.
- Considérant qu'une consultation nationale de la population est organisée le samedi 3 octobre 2009 à l'initiative du Comité National contre la privatisation de La Poste pour l'ouverture d'un débat public et pour un référendum sur le service public postal.

Le conseil municipal de Saint-Beauzire :

- se prononce pour le retrait du projet de la loi postale 2009,
- demande la tenue d'un référendum sur le service public postal

VOTE : Pour à l'unanimité

Le Conseil Municipal organise les horaires pour la tenue du bureau de vote devant la poste, vendredi 2 et samedi 3 octobre 2009.

## 8. QUESTIONS DIVERSES :

Aménagement traverse bourg :

Une réunion publique a eu lieu le mercredi 9 septembre 2009 pour présenter les projets de réaménagement de la traverse du bourg. Quelques réflexions et propositions constructives ont été prises en compte.

Les travaux devraient débuter fin d'année 2009.

Terrains Puy Chany :

Les deux terrains mis en vente, ont été attribués par tirage au sort à :

M. Mme Hugo SAUVANT

M. Mme ED DAHMOUN Khamar

Ecole :

- La Municipalité a rencontré les deux nouveaux Directeurs :  
M. MIROWSKI, Ecole publique  
M. DUPUY, Ecole privée
  
- Compte tenu d'une hausse importante des effectifs, une réflexion concernant les horaires du restaurant scolaire est à l'étude entre la Mairie, l'Association des Parents d'Elèves et les équipes pédagogiques.

Jury d'Assises :

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'Assises pour l'année 2010.

Contrat aidé :

Deux contrats aidés arrivent à échéance et ne seront pas renouvelés. Deux nouveaux contrats seront créés en remplacement.

Congrès départemental des pompiers :

La commune accueille le samedi 25 septembre le congrès départemental des pompiers.

Diverses démonstrations sont au programme. Un vin d'honneur et un feu d'artifice couronneront cette journée.

Dates à retenir :

8 octobre 2009 : Réunion CCAS

10 octobre 2009 : assemblée générale FJEP

11 octobre 2009 : réunion publique Puy Chany à 11 heures

15 octobre 2009 : don du sang

16 octobre 2009 : assemblée générale CCA

23 octobre 2009 : conseil d'école à 17h 30

23 octobre 2009 : Conseil municipal à 20 heures